



Saint-Dolay

informations municipales

n° 137 janvier 2016



Horaires d'ouverture



Mairie 02 99 90 20 69

mairie.saint-dolay@wanadoo.fr

Lundi, mercredi et vendredi

8h15/12h - 13h30/17h30

Mardi et jeudi 8h15/12h

Samedi 9h /12h (sauf en juillet et août)



Médiathèque 02 99 90 29 29

mediatheque.saint-dolay@wanadoo.fr

Mercredi 9h/12h 13h30/18h

Vendredi 15h/18h

Samedi 9h/12h30

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Rue des Écoliers - Tél. 02 99 90 27 16

Permanences

Le Maire, Joël BOURRIGAUD

1^{er} adjoint, Yves BERTHO

2^e adjoint, Muriel MALNOË

3^e adjoint, Patrick GÉRAUD

4^e adjoint, Emmanuelle GONÇALVES

5^e adjoint, Joël GERLIGAND

Lundi de 10h à 12h et le vendredi de 9h à 11h

Lundi de 9h30 à 11h30 et le vendredi de 15h à 16h

Mercredi de 10h à 12h

Mardi de 10h à 12h

Jeudi de 10h à 12h

Samedi de 9h30 à 11h30

Mémo...

CICAS du Morbihan

Centre Médico Social de Muzillac

1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois

de 9h30 à 12h (sur rendez-vous)

n° indigo : 0 820 200 075

CARSAT de Bretagne

Muzillac Centre Médico Social

Route de Billiers - 1^{er} et 3^e

jeudis de chaque mois de 9h

à 12h et de 13h30 à 16h30

(uniquement sur rendez-vous)

Allaire Maison des permanences

place de la mairie - 2^e et 4^e lundis

de chaque mois de 9h à 12h

et de 13h30 à 16h30

(uniquement sur rendez-vous)

n° indigo : 39 60

Association des conjoints

survivants et parents d'orphelins

02 97 47 42 80

www.asso.veuves56@orange.fr

CAPS

Centre Hospitalier Basse Vilaine -

Nivillac : 02 97 68 42 42

En semaine de 20h à 8h.

Du samedi à partir de 13h

au lundi 8h. Les jours fériés.

Pharmacie de garde

32 37

Assistante sociale

2 lundis par mois à la mairie

de Saint-Dolay sur rendez-vous

au 02 97 69 53 02

Espace Emploi Formation

Mairie de La Roche-Bernard :

02 99 90 60 51

Mission Locale

3 rue Charles Sillard à Redon

02 99 72 19 50. Permanences

en mairie de Saint-Dolay

sur RDV avec Damien GOUGEON.

C.P.A.M

Sur rendez-vous au 36 46

CAF

70 rue Ste-Anne à Vannes

0810 255 610

M.S.A.

02 97 46 52 52

Déchetterie

Ouverte du mardi au samedi

de 9h à 12h et de 13h45 à 17h30

Fermée le lundi toute la journée

et le jeudi après-midi.

Tél. 02 99 90 87 99

Sommaire

Édito 3

Actualité municipale

| | |
|--|---|
| Les attentats de Paris et de la Seine Saint-Denis | 4 |
| Repas des bénévoles du restaurant scolaire | 4 |
| Concours des Maisons Fleuries | 5 |
| Journée nationale d'action du 19 septembre | 5 |
| Site Internet de la commune | 6 |
| Concours Gastouet | 7 |
| Kiosque des jeunes | 7 |
| Chantier floriculture de Marzan | 8 |
| Chantier d'insertion | 8 |
| Nature et Patrimoine | 8 |

Actualité intercommunale

| | |
|------------------------------------|----|
| Les vœux du Président | 9 |
| Des ateliers informatiques | 9 |
| Comment trier mes déchets ? | 10 |
| Maison de la Solidarité | 11 |
| Tourisme Arc Sud Bretagne | 11 |
| Vilaine en fête | 12 |
| Le Sivom de La Roche-Bernard | 13 |

Actualités diverses

| | |
|---------------------------------------|----|
| État civil | 14 |
| Recensement militaire | 14 |
| Dépôt revues et journaux usagés | 14 |
| Défibillateur | 15 |
| CPAM | 15 |
| L'ADMR | 16 |
| Mission Locale | 17 |
| Monoxyde de carbone | 18 |
| La TNT | 18 |
| C.A.U.E. | 19 |
| Sécurité routière | 20 |

Actualité culturelle

| | |
|--|----|
| Retour sur la saison culturelle 2015 | 21 |
| Médiathèque | 22 |

Actualité scolaire

| | |
|-------------------------------------|-------|
| École publique Arc-en-Ciel | 23 |
| École Notre-Dame Jeanne d'Arc | 24-25 |

Actualité associative

| | |
|------------------------------------|----|
| Karaté Shito Ryu Dolaysien | 26 |
| Association Loisirs-danse | 27 |
| Saint-Dolay | 27 |
| Basket BZH Rieux/Saint-Dolay | 27 |

Manifestations 28



Chères Dolaysiennes et chers Dolaysiens,

L'année 2015 vient de s'achever, une année qui restera marquée par des événements qui peuvent nous changer la vie.

J'adresse mes vœux aux blessés des attentats de Charlie Hebdo en début d'année, à ceux de PARIS et de SAINT-DENIS le vendredi 13 Novembre, ainsi qu'aux familles qui ont perdu un ou plusieurs membres de leur famille.

Nous leur souhaitons un prompt rétablissement et qu'ils trouvent, dans leur entourage, le réconfort nécessaire pour essayer d'oublier ces moments tragiques.

Il est essentiel de leur témoigner notre attachement individuel et collectif aux valeurs républicaines que nous incarnons au quotidien.

Les Maires et Présidents de communes sont aux côtés de l'État pour assurer la sécurité de nos concitoyens et leur engagement pour les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité qui font la force de notre République.

Oublions 2015 au plus vite, l'année qui sera synonyme des attentats de Paris et de la Seine Saint-Denis. De trop nombreuses victimes ont perdu la vie et de nombreuses autres soignent leurs blessures physiques et morales.

Regardons plutôt devant nous et souhaitons à tous de vivre une belle année 2016.

Que cette année 2016 soit porteuse d'espoir, de solidarité et de paix.

Malgré cette fin d'année difficile, je souhaite à toutes et à tous, une bonne et heureuse année 2016, ainsi qu'une bonne santé.

À Saint-Dolay, le conseil municipal poursuit ses activités :

Le bilan de l'année 2015 est conforme à nos objectifs à savoir peu d'investissement et principalement le lancement de plusieurs études.

Les investissements :

- le programme voirie fût réalisé dans de bonnes conditions.

- le site INTERNET de la commune, présenté lors des vœux du Maire, est d'ores et déjà consultable. (voir la présentation dans ce bulletin).

- la rénovation du cabinet des kinésithérapeutes est terminée. Désormais professionnels et patients seront accueillis dans des conditions optimales.

En fonctionnement :

- Mise en place d'un programme de travaux sur 4 années pour la mise aux normes des accès pour les personnes handicapées de tous les établissements communaux recevant du public.

- Lancement de l'étude des travaux d'aménagement des rues de Cambony et des Forges, avec le cabinet COE (Conception et Organisation des Espaces).

- Choix d'un bureau d'études pour réaliser les diagnostics de tous les réseaux d'assainissements collectifs, avec un programme de réhabilitation à moyen et long terme.

- Le CAUE (Cabinet d'Architecture et d'Urbanisme Environnemental) pour lancer le programme de réhabilitation de la salle des sports de la Noë.

- L'appel d'offres pour la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été lancé.

Les travaux d'entretien des bâtiments communaux sont de plus en plus onéreux alors que nos budgets de fonctionnement sont en baisse jusqu'en 2017.

J'en profite pour appeler la population et les usagers de tous nos équipements municipaux à rester vigilant sur l'usage qui en est fait. J'insiste surtout sur le respect des consignes d'entretien et de salubrité (ex : les sanitaires sont régulièrement inutilisables, c'est inadmissible !!!)

Respectons aussi le personnel communal qui a la charge de l'entretien des locaux.

Cette forme d'incivilité est très mal vécue par les agents de la commune et de la communauté de communes qui évacuent chaque semaine les dépôts sauvages récurrents au pied des bornes d'apports volontaires (verre, journaux, emballages et ordures ménagères). Je serai amené

à verbaliser si ces pratiques ne cessent pas.

Recensement 2016 :

Du 21 Janvier au 20 Février 2016 inclus, cinq agents recenseurs passeront dans vos foyers pour réaliser le recensement de la population et du patrimoine bâti.

Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil, sachant qu'ils travaillent pour le compte de l'INSEE qui centralise les résultats du recensement sous la responsabilité d'Yves BERTHO que j'ai désigné pour en assurer la coordination.

Soyez assurés de la confidentialité des dossiers qui seront sous clés à la mairie.

Urbanisme :

Je rappelle à tous les porteurs de projets de constructions qu'ils doivent respecter les règles d'urbanisme en vigueur et faire les demandes de permis de construire ou déclaration préalable avant tout démarrage de travaux.

Comme chaque année, de nombreux bénévoles se sont mobilisés pour le TELETHON en proposant des animations diverses sur la commune. Je les remercie très sincèrement pour leur participation et leur action au profit de la recherche médicale en FRANCE.

Enfin, je félicite et remercie également tous les acteurs de la vie économique et de la vie associative de Saint-Dolay pour leurs actions tout au long de l'année.

Sachez que vos élus sont toujours attentifs à vos demandes multiples, mais que tout ne peut pas être réalisé de suite.

Permettez-moi de vous présenter mes vœux les plus sincères et que cette année 2016 soit pleine de réussite pour tous.

Bonne et Heureuse Année 2016

Le maire,
J. BOURRIGAUD

Les attentats de Paris et de la Seine Saint-Denis

L'état d'Urgence est mis en place jusqu'au 26 Février 2016, mais pourra être prolongé au-delà de cette date.

En quoi consiste l'état d'urgence :

Le ministre de l'intérieur, **Bernard Cazeneuve**, a demandé aux Préfets des Départements de nous transmettre les messages sur la sécurité des lieux recevant du public. (Être vigilant dans tous les lieux de rassemblement).

Pour ce faire, 9 fiches spécifiques, consultables sur Internet, furent envoyées par la préfecture dans les mairies. (Accéder par « État d'Urgence »).

Je vous cite quelques messages de nos politiques :

Mme Hidalgo, Maire de PARIS,

« Ces terroristes sont venus défier ce qu'ils détestent le plus, la vie cosmopolite, généreuse, insoumise et bruyante de PARIS et de SAINT-DENIS.

C'est dans les quartiers où cohabitent toutes les générations, toutes les langues, toutes les cultures, qu'ils ont cherché à nous interdire de vivre et de vibrer, de parler, d'écouter, d'échanger, de partager. Ce qu'ils ont voulu abattre, c'est notre liberté, cette liberté que dans chaque commune nous nous attachons à protéger et à partager, cette liberté qui est à la fois l'air que nous respirons, la langue vivante que nous parlons et le sang qui coule dans nos veines ».

Gérard Larcher, Président du Sénat,

« Notre Pays est en deuil après les attentats du vendredi 13 Novembre à PARIS et à SAINT-DENIS. La tristesse et la compassion que nous éprouvons, marque notre respect pour les victimes et leurs familles.

Aussi, je m'associe à tous ces messages de soutien aux familles et rappelle que nous œuvrons quotidiennement avec les élus auprès de la population, en tant que premier pilier de la démocratie, pour tisser les liens de solidarité et pour le bien vivre ensemble ».

Jean-Christophe Cambadélis, 1^{er} secrétaire du parti socialiste,

« Nous sommes tous Français », « Nous aimons la vie en France », nous voulons protéger le vivre ensemble. « Toute autre querelle est subalterne et affaiblit la République ». Nous écoutons les avis, les propositions, nous les reprenons dans un esprit d'efficacité et d'union. Mais nous ne polémiquerons pas. Si la vie continue, et elle continuera, si le débat reste libre et il le restera, nous refusons de donner le spectacle de chamailleries alors que la France est dans la peine et le combat.

« L'unité fait notre force et le sang-froid notre dignité ».

Repas des bénévoles du restaurant scolaire



Depuis septembre 2014, les enfants sont accueillis dans les nouveaux locaux du restaurant scolaire. Pour remercier les bénévoles ainsi que le personnel intervenant à la cantine, la commission « restauration scolaire » a organisé un repas le mardi 7 juillet 2015.

Concours des maisons fleuries



La remise des prix pour le concours des maisons fleuries s'est déroulée le vendredi 30 octobre 2015. Nous félicitons tous les concurrents pour leur participation à l'embellissement de la commune.

Voici le classement :

- 1 - BOMPOIL Monique - Beaulouët
- 2 - ROUSSE Patricia - La Garenne du Plessis
- 3 - VIGNARD Raymonde - 11, rue de la Boissière
- 4 - BRISSON Marguerite - 19, rue de la Boissière
- 5 - POTIER Marie-Hélène - 46, Burin
- 6 - CHOTARD Louis-Pierre - 14, rue de la Boissière
- 7 - PETELAUD Marie-Hélène - Le Pont de Cran

- 8 - BOMPOIL Valérie - 4, rue de la Noë
- 9 - POTIER Françoise - 44, Burin
- 10 - LEGER Nathalie - 6, rue de Cambony
- 11 - PERAIS Théotiste - 67, Burin
- 12 - DUVAL Nadia - Le Pont de Cran
- 13 - SARZEAU Yvette - 13, rue des Forges
- 14 - BOUVIER Joël - Le Grippé
- 14 - DURET Maryline - La Ruelmain
- 16 - GERAUD Anne - 18, rue du Moulin de la Haie
- 17 - ALLAIN Sophie - Le Drézeul
- 18 - FERRAND Marie-José - Bel Air - Ste-Anne
- 19 - GAUTIER Virginie - 30-2, rue du Moulin de la Haie
- 20 - RAKOTONDRAZAKA Léonard - Le Pont de Cran
- 21 - BROCARD Nathalie - 9 bis, rue du Temple

Journée nationale d'action du 19 septembre 2015

La Mairie a été fermée au public

Les Élus se sont mobilisés pour faire cause commune avec les habitants de Saint Dolay

« Dialogue avec les citoyens »

Tous ont conscience des difficultés financières des communes et intercommunalités. Depuis 2 ans c'est le gel puis la baisse des dotations de fonctionnement jusqu'en 2017 et les Maires sont contre. Les services publics vont souffrir, à l'exemple des crèches, des restaurants scolaires, des centres de loisirs, des transports, des services sociaux, du sport et de la culture, etc... Baisse des dépenses et baisse des subventions aux Associations !!!

Le Gouvernement demande de participer à **22 %** sur les **50 Milliards d'euros** d'économie à réaliser d'ici 2017 !!!

À Saint-Dolay : perte de **12 000 €** en 2014, de **13 000 €** en 2015 et sans doute de **45 000 €** les années suivantes si le Gouvernement poursuit sa baisse des dotations d'ici 2017.



Le Maire Joël BOURRIGAUD, Vice Président de l'Association des Maires Ruraux du Morbihan et les trois Adjoints.

La commune de Saint-Dolay ouvre son Site Internet

Nous avons le plaisir de vous informer que la commune de Saint-Dolay ouvre son Site Internet.

Vous pouvez d'ores et déjà le consulter à l'adresse suivante :

<http://www.saintdolay.fr>

Il vous permet d'accéder à de nombreuses informations et services (téléchargements, paiements en ligne etc...) il sera agrémenté, retravaillé et mis à jour régulièrement.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions via le formulaire sur notre page d'accueil.

Le Site Internet a été réalisé avec la participation de la Commission de Pilotage des Elus, la Société eNOD Conseil pour la Maîtrise d'ouvrage et la Société Médiapilote pour la création du Site.

Site officiel de la mairie de SAINT-DOLAY

Découvrir Saint-Dolay Mairie Enfance & jeunesse Culture, sport & associations

Natura 2000
LES TERRITOIRES PROTÉGÉS DE SAINT-DOLAY
→ En savoir plus

Actualités

LUTTONS
le frelon asiatique
Lutte contre le frelon asiatique (peste d'Asie) commensal
→ Lire la suite

Expédition de poterie
→ Lire la suite

Découvrez la médiathèque de Saint-Dolay
→ En savoir plus

Découvrez le centre de loisirs de Saint-Dolay
→ En savoir plus

Informations pratiques

- Démarches administratives
- Paiement en ligne
- Menu de restaurant scolaire
- Contact de mairie
- Numéros utiles
- Liens utiles

Questions fréquentes

- Comment voter en ligne ?
- Comment voter en ligne ?
- Comment voter en ligne ?
- Comment voter en ligne ?
- Comment voter en ligne ?
- Comment voter en ligne ?

Adresse
Mairie de St Dolay
1 place de l'Église
44120 Saint-Dolay

Horaires d'ouverture

- Du mardi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Le samedi : de 9h à 12h

Contactez-nous
Par téléphone : 02 99 90 22 69
→ Cliquez ici pour télécharger

Accueil
Imprimer la page
Mentions légales
Crédits
Accessibilité
Plan de site
Nous contacter

arc sud bretagne
Mairie de Saint-Dolay

© 2015 Mairie de Saint-Dolay www.saintdolay.fr Tous droits réservés

Concours Gastounet

En 2015, les enfants de 6 à 11 ans des Écoles de Saint-Dolay, ont participé au CONCOURS GASTOUNET qui est un concours sur la Sécurité Routière. Les enfants en parlent à l'école avec leur enseignant et font un Dessin-Message à la maison avec leurs parents. Ils reçoivent un livret qui les guide dans leur travail. 153 livrets ont été distribués aux enfants et la Commission a reçu 60 Dessins-Messages.



Un jury composé d'Élus a sélectionné 3 dessins dans les 3 catégories d'âge.

Le 26 juin 2015 la Municipalité a remis les prix de ce concours aux enfants sélectionnés :

Kiosque des Jeunes

À la demande d'un groupe de Jeunes Dolaysiens qui souhaitait un lieu de rencontre, autre que l'ALSH, la Municipalité a construit un kiosque sur le parcours de santé, près de la salle des sports au mois de juillet 2015. Ce projet a été dirigé par un Élu, Arnaud BRABANT et aidé de Sébastien VINCEDEAU, Sébastien BLINO et quelques Élus.



Pour les 6/8 ans :

- Lilou MARTIN de N.J.D.A. (École Notre Dame Jeanne d'Arc)
- Louane CARTEREAU d'A.E.C. (École Arc-en-ciel)
- Camille BLANCHARD de N.J.D.A.

Pour les 9/10 ans :

- Mathys COTTON d'A.E.C.
- Elise BALAC de N.J.D.A.
- Enzo BOULEAU de N.J.D.A.

Pour les 11 ans :

- Adèle FRÉHEL de N.D.J.A.
- Morgane GAUTIER de N.D.J.A.

Les dessins-messages sont ensuite envoyés à la **Sécurité Routière de Vannes** pour une sélection Départementale. **Nous remercions les enfants Dolaysiens qui ont participé, les Enseignants et les Parents qui ont aidé.**

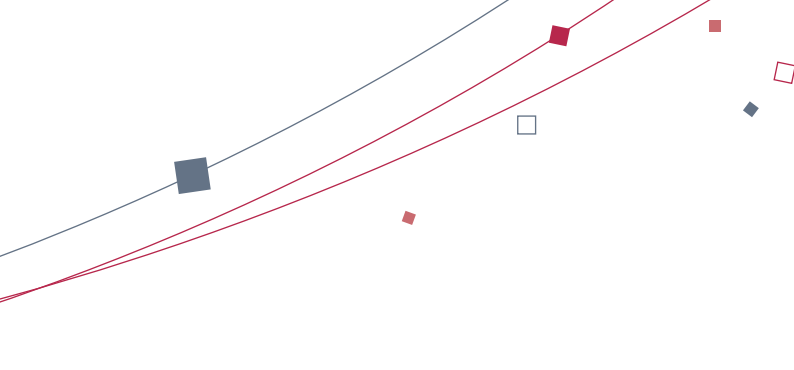


Les Jeunes Dolaysiens se sont également beaucoup investis dans ce projet. En effet, ils ont été présents pendant 3 samedis dès 8h des journées de travail dans la bonne humeur, sous un soleil d'été. Ils n'ont pas hésité à jouer du marteau et des clous !

Ce kiosque est à partager avec les familles qui souhaitent pique-niquer. L'aménagement du terrain BMX, tout proche, est terminé. Une réflexion est en cours pour continuer l'aménagement de l'ensemble du terrain afin de créer un lieu familial, convivial et accueillir les Dolaysiens et les touristes. **Ce lieu est bien sûr, à respecter.**

IL EST INTERDIT DE LE DÉGRADER ET DE LAISSER DES DÉCHETS SUR PLACE.

La Municipalité remercie Arnaud BRABANT, Sébastien VINCEDEAU, Sébastien BLINO, Nicolas GURIEC et les Jeunes Dolaysiens pour leur temps passé. N'hésitez pas à aller voir ce beau kiosque.



Chantier floriculture de Marzan à Saint-Dolay, place de l'église

Il fleurit les Communes demandeuses pour la mise en place de plantes et arbustes et l'entretien annuel qui s'impose, pour Saint-Dolay c'est le fleurissement de toute la Commune que le Chantier Floriculture met en œuvre.

Il emploie environ cinq, six salariés, des femmes et des hommes. Ce chantier représente 200 heures de travail, soit le temps d'apprentissage des techniques et de la mise en pratique.

Partant du constat qu'il est tout à fait possible de faire coïncider une activité d'insertion socioprofessionnelle avec une activité de développement local, les chantiers d'insertion, initiés par Arc Sud Bretagne, permettent aux stagiaires d'acquérir des gestes techniques et créent les conditions d'une insertion professionnelle durable.

Plusieurs métiers et une saisonnalité

Ces salariés acquièrent la connaissance des végétaux (leurs modes de multiplication et leur culture, les soins et entretiens), autant de savoirs liés aux métiers du paysage. En serres et en extérieur, le chantier floriculture demande des interventions toute l'année. À l'automne l'essentiel du travail a consisté au bouturage et au repiquage

des annuelles pour le printemps prochain, au semis des bisannuelles pour l'automne (myosotis, pensées, primevères, pâquerettes, giroflées, etc.). Il faut savoir que 15 000 plants sont préparés chaque année : 8 000 annuelles, 6 000 bisannuelles et 1 000 vivaces. Au printemps, 150 jardinières sont préparées et forcées sous serres par le chantier. Cela représente 200 heures de travail (temps d'apprentissage des techniques et mise en pratique).

Le travail en extérieur

Le chantier durant l'automne a démarré les plantations de bisannuelles et bulbes dans les communes. Tout d'abord, l'équipe procède à l'arrachage des plantes annuelles dans les massifs, à la récupération et au rempotage de certaines plantes à conserver, au bêchage, mise en forme, fertilisation, amendement. Ensuite, il faut planter en pensant à des espaces harmonieux et au paillage végétal à réaliser suivant la composition des massifs.

Les agents acquièrent des connaissances théoriques sur les végétaux, des notions géométriques, comptables, de réflexion, de proposition. Sur le terrain, c'est le travail du sol, de plantation, d'uniformité et d'harmonisation des couleurs.

Chantier d'insertion Nature et Patrimoine



De gauche à droite : Denis LE RALLE, Maire de MARZAN, Vice Président en charge des Chantiers d'Insertion à la Communauté de Communes. Isabelle SIRLIN, Éluë de Saint-Dolay, membre de la commission en charge des recrutements pour les Chantiers d'insertion. Joël BOURRIGAUD, Maire de Saint-Dolay. Yann LE GOFF, encadrant du Chantier Nature et Patrimoine et son équipe. Jean-Yves MOYON, Coordinateur des Chantiers D'insertion à Arc Sud Bretagne. Colette BENOÎT, Éluë de Marzan, Conseillère Communautaire en charge des recrutements pour les Chantiers d'insertion.

Le Chantier Nature et Patrimoine de La Roche-Bernard a rénové le Calvaire à Saint-Dolay.

La municipalité a décidé fin 2014 de rénover le Calvaire et de confier ces travaux au Chantier Nature et Patrimoine.

Les travaux ont consisté dans un premier temps au lavage haute pression du monument, dans un second temps l'équipe a procédé au piquage de la totalité des joints en ciment et dans un troisième temps il a fallu rejointoyer l'ensemble au mortier de chaux (mélange sable de carrière de Missillac et chaux), au brossage des joints en fonction du séchage et des intempéries. Une plaque de bronze rappelant l'année de la construction a été déposée, repeinte puis reposée.

Ces différentes étapes ont permis aux agents d'acquérir des savoir-faire anciens sur la restauration du petit patrimoine bâti, d'appréhender différentes techniques, (jointoiement au mortier de chaux naturelle et sable de carrière) l'utilisation des matériaux, des outils (chasse burin, truelle langue de chat, fer à jointoyer). L'historique du Calvaire et son mode de construction sont des notions qui ont été abordées tout au long de leur mise en état (calibrage, positionnement des pierres, structure du bâti, orientation, esthétique).

Cette rénovation aura nécessité environ 120 heures de travail. Grâce à la réalisation de ces travaux valorisants, les chantiers offrent, aux demandeurs d'emploi en cours d'insertion, une reconnaissance sociale et un accompagnement sur le projet professionnel. Ils constituent donc un tremplin vers la formation et/ou l'emploi.

- Les Chantiers d'Insertion sont soutenus par les partenaires financiers :
- L'État (la DIRECCTE, l'ASP, Pôle Emploi, les Missions Locales) apporte 37% de la prise en charge financière des 3 chantiers de Muzillac, Marzan et La Roche-Bernard.
 - Le Conseil Départemental du Morbihan (Service sociaux, Service PMI Action Santé) apporte 19 %
 - L'Europe par le biais du Fond Social Européen apporte 16 %

La Communauté de Communes Arc Sud Bretagne prend en charge le solde soit 28 %.

Les vœux du Président

« Depuis les élections locales en mars 2014, les élus communautaires (conseil, bureau et commissions) sont à pied d'œuvre. Les dossiers n'ont pas manqué et le programme restera chargé pour l'année 2016.

Expliquer l'action publique en période d'incertitude n'est pas une chose aisée. Le contexte financier ne nous facilite pas la tâche. De plus, les collectivités locales sont en pleine évolution. L'adoption, cet été, de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de La République) clarifie le rôle de chacun et renforce la position de la Région. Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale qui sera arrêté par le Préfet d'ici à la fin 2016 vise à caler le périmètre des Communautés de communes sur celui du bassin de vie. Arc Sud Bretagne n'est pas impactée, puisque sa population dépasse largement le seuil minimum de 15000 habitants en dessous duquel la fusion avec les voisins s'impose.

Il est crucial de poursuivre la réflexion sur notre organisation et de préparer l'avenir. Parmi les leviers à actionner, deux sont à mettre en œuvre en priorité :

- la mutualisation de nos moyens (humains, matériel...) entre la Communauté de Communes et ses communes membres mais également avec les collectivités voisines de notre territoire.
- la planification de nos investissements et de nos actions. Les élus, récemment réunis en séminaire, ont précisé que les arbitrages financiers devront se faire en fonction de l'intérêt communautaire des projets. Il s'agit de dresser des priorités. Cette gestion saine tient compte d'une nécessaire proximité et de la solidarité. Malgré une diminution des moyens financiers accordés par l'État aux collectivités, l'action doit se poursuivre.



Je vous adresse tous mes vœux pour cette année 2016 ! »

André Pajolec,
Président

Des ateliers informatiques, en partenariat avec les communes

Arc Sud Bretagne adapte sa politique en matière de TIC (Technologies de l'Information et de la Communication), en tenant compte des usages. Des accès wifi gratuit sont possibles dans les 3 bureaux d'accueil de Tourisme Arc Sud Bretagne. Des connexions, à un coût accessible, sont possibles dans les médiathèques.



3 formules au choix

Pour améliorer ses pratiques dans le domaine de l'informatique, 3 formules au choix sont proposées (Atelier, Forum ou Foire aux Questions), et avec un souci de proximité : les activités se délocalisent sur l'ensemble du territoire, à la demande des communes.

Les Seniors restent connectés même pendant les vacances...



Des animations ouvertes à tous les seniors sont programmées chaque semaine, le jeudi de 9h30 à 11h30. À la Résidence de la Marinière ou à l'Accueil de Loisirs Vacances à la Carte à Muzillac pendant les vacances, des sujets très ludiques permettent de rester connecté et de s'ouvrir au monde même quand se déplacer devient plus compliqué.

Bruno Le Borgne,
vice-président en charge des TIC.

Le programme est disponible sur le site internet de la Communauté de Communes, dans les mairies et les Offices de Tourisme.

Tél. 06 31 28 54 72 Mail : tic@arcsudbretagne.fr
Site internet : www.arc-sud-bretagne.fr

Site Internet : comment trier mes déchets ?

Lors de la séance du conseil communautaire le mardi 4 novembre, Joël Bourrigaud et Bruno Le Borgne ont présenté le moteur de recherche mis en ligne sur le site internet de la Communauté de Communes. Il vous permet d'identifier les filières de tri et, ainsi, de contribuer à diminuer le volume de déchets déposés dans les ordures ménagères (25 % en 2014).

Bien trier, c'est important ...

Les filières de tri sont organisées : elles récupèrent les matériaux et les valorisent en les transformant. Cette matière secondaire, issue du recyclage, est réinjectée dans la filière d'origine. Le verre par exemple se recycle à l'infini. Parfois, le matériau devient une matière secondaire dans une autre filière. Savez-vous qu'avec 15 bouteilles en plastique transparent, on fabrique un tee-shirt ?

Pour organiser ces filières de valorisation, il faut organiser les filières de tri. Les déchets sont collectés en porte-à-porte, en apport volontaire ou en déchetteries. Au domicile ou en déchetterie, pour bien valoriser, il faut bien trier !

Un outil simple à utiliser, accessible depuis chez vous



Vous ne savez pas où déposer un déchet, par exemple votre pot de yaourt. Cliquez sur le moteur de recherche « Vos Déchets » depuis la page d'accueil du site de la Communauté de Communes : www.arc-sud-bretagne.fr.

Renseignez le nom du déchet, cliquez sur Rechercher pour avoir la réponse. Plusieurs solutions peuvent vous être proposées : une filière de réemploi, une filière de tri... Si le déchet n'est pas renseigné, laissez-nous un message. Nous compléterons la base de données.

Le bilan des actions engagées

Cet outil vient compléter la liste des actions visant à optimiser le coût du service, améliorer la qualité du service, diminuer le volume de déchets collectés et améliorer la qualité du tri.

- Arrêt de la collecte des cartons pour les professionnels : Economie estimée à 30 000 € (2015) et 40 000 € (2016).
- Meilleure gestion des moyens humains : Fermeture de la Plateforme des déchets verts à Damgan le lundi (économie estimée à 3 000 €) et économie de personnel et de frais liés à la fin de la redevance, 50 000 €.
- Mutualisation de la benne à ordures ménagères avec Questembert Communauté : La location (16 400 €) évite un achat à hauteur de 172 000 € (amortissement sur 8 ans), les frais d'entretien et d'assurances.
- Développer de nouvelles filières avec les Bornes TLC Le Relais : Les bornes textiles sont passées de 12 à 25 (127,5 tonnes collectées en 2014).
- Taux de refus amélioré grâce aux consignes de tri et à l'application de l'autocollant : Quand des ordures ménagères non recyclables viennent polluer des déchets recyclables, elles doivent être redirigées vers un centre de traitement, ce qui augmente le coût de la collecte sélective. Le taux de refus en 2015 est maîtrisé avec un taux moyen de 12.45 % depuis le début de l'année (en 2014 : 14.8 %).
- Simplifier le flux dans les Déchetteries : Les sacs jaunes ne sont plus acceptés en déchetteries. Cette action a un double impact : elle limite le coût de collecte puisque le camion ne passe plus dans les 4 déchetteries. Elle limite aussi le nombre de voitures sur site et sécurise les conditions de circulation.
- Distribution gratuite de compost en vrac, mars 2015 : Une partie du compost produit à partir des déchets végétaux déposés sur Arc Sud Bretagne a été distribuée gratuitement en mars 2015 sur la plateforme de Muzillac.
- Lavage des bornes de déchets : le lavage, la désinfection et désodorisation des bornes permettent de réduire les problèmes d'odeurs. Coût annuel estimé : 27 000 €.
- Zone de gratuité, le 6 juin 2015 : 140 visiteurs sont venus faire des dons et / ou trouver des objets. Sur les 720 kg d'objets déposés, 478 kg ont trouvé un nouveau propriétaire. Les biens n'ayant pas trouvé preneur ont été donnés à l'association Les Robins des Bennes.

Joël Bourrigaud,
vice-président en charge de l'environnement

Les calendriers sont disponibles sur le site internet et à l'accueil de la Communauté de Communes, ainsi qu'à l'accueil de la mairie.

Maison de la Solidarité : Porte Ouvertes à Nivillac



Mardi 7 juillet 2015, les bénévoles des associations hébergées par Arc Sud Bretagne dans la Maison de la Solidarité à Nivillac faisaient visiter leurs locaux aux élus et aux partenaires.

C'est un lieu d'accueil discret et fonctionnel qui permet d'aider les personnes en difficulté : distribution de denrées alimentaires, vente à prix très réduits de vêtements et de meubles. C'est aussi un lieu d'écoute et d'échange.

Après celle de Muzillac créée en 2009, les élus ont souhaité jouer la carte de la proximité et ont ouvert en novembre 2013 cette deuxième Maison de la Solidarité. Ces deux réalisations s'inscrivent dans un programme de politique locale et solidaire en faveur des plus démunis. Un grand merci à tous les bénévoles des Restos du Cœur, de la Banque Alimentaire et du Secours catholique qui, aux côtés des élus et des professionnels, œuvrent chaque jour au mieux-être de nos concitoyens.

Christian Droual,
vice-président en charge de la Solidarité

Tourisme Arc Sud Bretagne

Bilan de la saison estivale 2015



Accueil - Antenne de La Roche-Bernard - © TASB

De manière générale, le bilan de la saison est plutôt positif au niveau de la fréquentation du Morbihan entre avril et août 2015. Bon début de saison avec un calendrier des ponts du mois de mai très favorable. Le Morbihan a aussi bénéficié de l'effet Semaine du Golfe.

Une première quinzaine de juillet qui démarre très fort avec une hausse de fréquentation française et une hausse nette de fréquentation étrangère, entraînant une nette augmentation des ventes de billetteries et d'excursions maritimes notamment, sous une météo clémente. On constate plus de courts séjours, hébergements non marchands (chez des amis, famille), et toujours des réservations de dernière minute. En août, les visiteurs étaient au rendez-vous, avec une hausse de fréquentation, notamment de la clientèle étrangère et de la billetterie pendant la première quinzaine d'août. Une deuxième

quinzaine plus timorée, marquée par une météo maussade et une baisse de la durée de séjour et des ventes.

Baisse de la fréquentation au mois de septembre, météo maussade. Exception à Damgan le week-end du 5/6 septembre où l'office triple sa fréquentation par rapport à 2014, effet Festival International Bretagne Sud.

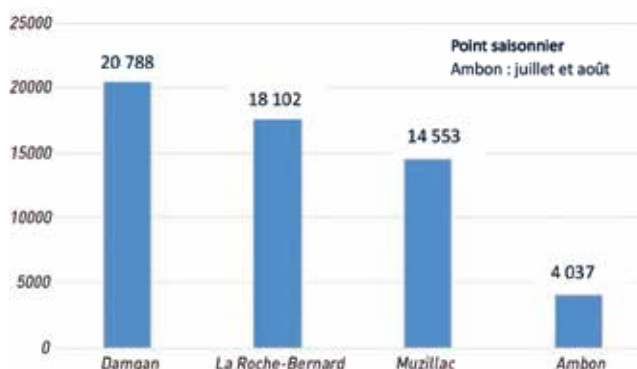
Téléchargez le bilan complet sur notre site internet :
www.tourisme-arc-sud-bretagne.com

En 2015, nous avons accueilli 112 240* visiteurs (du 1^{er} janvier au 30 septembre) dans nos bureaux d'information touristiques.

*Chiffres septembre cumulés sur toutes nos antennes (compteurs électroniques à Muzillac et Damgan, manuel sur autres antennes).

Tendance générale

Nombre de demandes traitées sur l'ensemble de nos bureaux d'informations touristiques :



Les clientèles

La clientèle française reste majoritaire sur l'ensemble de nos antennes, de l'ordre de 96 %. Exception pour l'antenne de La Roche-Bernard, qui comptabilise 20,5 % de clientèle étrangère (en hausse de 2 % par rapport à 2014), phénomène dû en grande partie par la présence de la clientèle britannique sur le port de plaisance de la Petite Cité de Caractère. À Muzillac, en juillet et août la clientèle étrangère a doublé par rapport à 2014. À Damgan elle reste stable.

Bilan des Visites et Circuits du Patrimoine

Proposés tout l'été par Jacques Hazo, animateur du Patrimoine, les visites et circuits du patrimoine sont devenus un « incontournable de l'été » et démontre l'intérêt du public pour la diversité de notre patrimoine historique. Hausse de 6 % des visites à pied.

Guide des Associations



Tourisme Arc Sud Bretagne réalise chaque année le « Guide des Associations » qui répertorie les différentes associations du territoire : culturelles, sportives, musiques etc...

Nous remercions les associations de nous communiquer toutes nouvelles modifications de coordonnées, changement au niveau du bureau, auprès de Cécile à Muzillac : 02 97 41 53 04 - tourisme.muzillac@arcsud-bretagne.fr. Pour les nouvelles associations : n'hésitez pas à vous faire connaître !

Et toujours un espace Wifi gratuit



■ Espace Wifi - Damgan - © TASB

Les antennes de l'Office comportent également un espace de connexion wifi gratuite réservé à toutes les personnes qui souhaitent consulter Internet en toute tranquillité.

Vilaine en fête du 2 au 8 mai 2016



Navigation bucolique et déambulatoire sur la Vilaine de bateaux traditionnels et vieux gréements de PÉNESTIN à REDON.

Nous vous attendons nombreux à venir accueillir les équipages venus pour certains de loin. Pour tout savoir et en attendant la sortie du programme, une seule adresse : <http://www.vilaine-en-fete.blogspot.fr>.



Nombreuses animations dans les communes riveraines de La Roche-Bernard, Pénestin, Camoël, Ferel, Arzal, Marzan, St-Dolay, Rieux, Foleux Béganne/Nivillac
Contact : vilaineenfete@gmail.com
Et les offices de Tourisme

Le SIVOM de La Roche-Bernard devient SIVU au 1^{er} Janvier 2016

Le SIVU gèrera l'ensemble des services Petite Enfance des communes de Camoël, Férel, La Roche-Bernard, Marzan, Nivillac, Pénestin et Saint-Dolay.

Les multi accueils, situés à Férel et Nivillac, le Relais Assistantes Maternelles et le service administratif localisé à Nivillac vont constituer le nouveau SIVU.

- Les multi accueils offrent une formule d'accueil en collectivité pour les enfants âgés de 2 mois 1/2 à 4 ans. Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.



■ Activité motricité au multi accueil de Férel

Pour toute demande de contrat, une préinscription est nécessaire. Une commission annuelle attribue les places pour chaque année scolaire. À tout moment un accueil occasionnel est possible après rendez-vous auprès de la directrice.



■ Activité « motos » au multi accueil de Nivillac

Contact : Annie Picart, directrice des multi accueils
02 99 90 73 14 ou 02 99 90 57 33.

Le **Mardi 10 novembre**, les professionnelles des multi accueils et du relais assistantes maternelles, ont proposés aux parents et assistantes maternelles, une conférence sur le thème : « **Mieux communiquer avec les enfants pour mieux vivre ensemble** ». 115 personnes ont pu assister à cette soirée animée par B. Baglin à l'espace Culturel Jean Le Bot à Marzan.

- Le Relais assistantes maternelles est un espace d'information et d'orientation pour les parents en recherche d'un mode d'accueil, et pour les assistantes maternelles qui accueillent des jeunes enfants.

Le relais propose, aux assistantes maternelles qui le souhaitent, un planning d'activités varié et itinérant.

Pour cette année, la **musique est l'activité centrale**, une musicienne intervient par cycle de 3 séances, lors des ateliers, dans les communes de Nivillac, Marzan, Saint-Dolay et Férel.

Un spectacle sera proposé le **mardi 15 décembre en partenariat avec le multi accueil de Nivillac**, par la compagnie Tamtama. Un partenariat est aussi en cours avec les médiathèques de Férel, Nivillac et Pénestin pour des séances bébés lecteurs, une fois par mois.



■ La mini Ferme itinérante de Baden venue passer la matinée dans le jardin du RAM à Nivillac.

Le relais propose également des ateliers jeux libres, peinture, motricité, bébé gym, ou ponctuellement des sorties (plage, Branféré, mini ferme), toutes ces activités sont sur inscription auprès du RAM.

Accueil sur rendez-vous les lundis, mardis, jeudi, vendredi ; permanence sans rendez-vous le mercredi matin ; fermeture le mercredi après-midi.

Contact : Relais assistantes Maternelles
Tiphaine Douyère / Stéphanie Nobilet
Tél. 02 99 90 78 56

État civil

Du 1^{er} juin 2015
au 30 novembre 2015

Naissances

BURBAN Nolan
COURJAL Anaïs
COGREL Téo
DENEUX Côme
DIACRE Mélissa
GERGAUD DOS SANTOS Ambre
GOURET Soen
GUIHÉNEUF Anna
LANGLAIS Méline
LE GUENAN Ilana
MARTIN Yanaël
PÉRIO Aliyah
PROVOST PERRAUD Kaélan
SAVARY Linéa



Mariages

AUROUET Johnatan et LEROUX Corinne
CHATAL Jocelyn et LECOQ Aurélie
DORNIER Bertrand et SPITZ Perri
DURAND Mathieu et DUPIRE Caroline
LEGER Kévin et JANG Minyeong
PABOEUF Mickaël et BENOIST Cathy
PLAUD Frédéric et LECLERC Tiphaine



Décès

BERNARD Patrick
HUGUET Yvonne Vve SOUCHET
JALLAIS Madeleine Vve GABORIEAU
LE ROUX Marcel
MABO Claude
MAGRÉ Paulette Vve RUAL
REGENT Joseph
TEXIER Jean
VALLÉE Aimée Vve LEVESQUE



Recensement militaire



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? À cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement citoyen est obligatoire.

Pourquoi, quand et comment se faire recenser ? Des réponses simples pour une action simple.

Pourquoi ?

Cette démarche facilite l'inscription sur les **listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**.

Quand ?

Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Comment ?

Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile ou en ligne sur le site www.mon.service-public.fr (si la commune adhère à ce service en ligne). Dans les deux cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé, le jeune obtient une **attestation de recensement** indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple) Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

Connaître cette étape et la faire connaître est important. **C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.**

Dépôt revues et journaux usagés

Le dépôt de journaux, revues, publicités usagés - rue de Coueslan - est ouvert de 9 heures à 18 heures tous les jours sauf le dimanche. (le portail a été révisé et s'ouvre facilement).

Le produit de la vente du papier revient à l'Association Diocésaine et sert aussi à la Paroisse pour l'entretien de l'Église.

Les personnes âgées qui ont des difficultés pour se déplacer peuvent s'adresser au 02 99 90 12 16 pour le ramassage.



Défibrillateur installé à la Résidence des Tulipes



Comment vérifier qu'une personne inconsciente respire ou pas ?

1. Prendre les mains de la personne
2. Lui demander :
 - Est-ce que vous m'entendez ?
 - Serrez-moi les mains !
 - Comment vous appelez-vous ?
 - Ouvrez les yeux !

Si la victime ne réagit pas :

1. Dégrafer le bouton de son pantalon et sa ceinture ;
2. Desserrer le col ou l'écharpe ;
3. Basculer la tête en arrière en mettant une main sur le front et deux doigts sous le menton, maintenir la position et se pencher pendant **10 secondes maximum** pour :
 - Sentir le souffle sur la joue ;
 - Entendre le bruit de la respiration ;
 - Regarder si le ventre bouge ;
4. Si rien n'est ressenti, crier au secours ;
5. Pratiquer le massage cardiaque, appuyer avec les deux mains sur la moitié inférieure du sternum ;
6. Demander au témoin de prévenir les secours puis d'aller chercher le défibrillateur.

ARRÊT CARDIAQUE



APPELER



MASSER



DÉFIBRILLER

1 VIE = 3 GESTES

FORMEZ-VOUS !

Quelques heures suffisent
pour apprendre à sauver une vie.

www.1vie3gestes.com


Fédération Française
de Cardiologie

Continuer le massage cardiaque jusqu'à l'arrivée des secours

Le défibrillateur est installé à la Résidence des Tulipes, Rue des tulipes à Saint Dolay, il est à disposition du public 24h/24 et 7j/7.



VICTIME D'UN ACCIDENT CAUSÉ PAR UNE AUTRE PERSONNE ?

SPORT



AGRESSION



MORSURE



ACCIDENT



Le coût des soins sera supporté par l'assurance
du responsable et non par la collectivité

"Ensemble, préservons notre système de santé !"

3646

Service 0,06 € / min
+ prix appel

L'ADMR vous présente ses services de téléassistance



La téléassistance Filien ADMR a été conçue pour permettre le maintien à domicile des personnes isolées, âgées, en situation de handicap ou malades.

Rester chez soi en toute sécurité ? L'ADMR a la solution

La téléassistance Filien ADMR permet d'être relié **24h/24, 7 j/7 au plateau d'écoute de l'ADMR**. Grâce à un simple médaillon ou un bracelet, l'abonné peut facilement établir le contact avec les opératrices d'écoute que ce soit en cas d'urgence ou simplement pour discuter. Elles réagiront en conséquence et, si besoin, alertent le réseau de proximité ou les secours.

Un service personnalisable

De **nombreuses adaptations sont disponibles** (détecteur de chute, détecteur de fumée, etc.) en complément du service pour répondre aux situations particulières.

Plus de liberté avec la téléassistance mobile

La téléassistance mobile permet l'intervention de l'entourage ou des secours auprès d'une personne, **grâce au système d'écoute disponible 24h/24 et à la localisation géographique du porteur**. Filien ADMR propose deux offres de téléassistance mobile distinctes :

- **Filien Secure** s'adresse aux personnes actives (autonomes, avec troubles de santé chroniques ou en situation de handicap), ayant des activités en dehors de leur domicile et souhaitant conserver leur autonomie.
- **Filien Mobilassist**, dédié aux personnes sujettes à l'errance, comme celles atteintes de maladies neurodégénératives, type Alzheimer.

La convivialité pour le maintien du lien social

Au-delà de la notion de « téléalarme », **Filien ADMR a développé un service de téléassistance basé sur la relation conviviale et l'écoute attentive de ses abonnés** dans un souci permanent de maintien du lien social, afin de leur procurer bien-être et sécurité. Ainsi, en plus de répondre aux appels d'urgence, les opératrices d'écoute n'hésitent pas à échanger avec les abonnés. Ils sont

encouragés à appeler le plateau d'écoute en cas d'angoisse, de solitude ou tout simplement pour discuter un peu. **Le développement de la convivialité permet d'offrir un système encore plus sécurisant et solidaire et de créer le « réflexe Filien ».**

L'ADMR est de confiance



Le réseau ADMR du Morbihan s'est constitué en 1955 et compte aujourd'hui :

- **52 associations** locales présentes dans tout le département
- **1 590 salariés** et **550 bénévoles** actifs
- **1 300 000 heures** d'intervention à domicile auprès de **14 000 clients**

Contact

Fédération ADMR du Morbihan
ZA de Parc Lann - 25, rue Gay Lussac - 56000 VANNES
Tél. 02 97 68 31 68 - contact@admr56.com
www.admr56.com - www.filien.com

L'ADMR c'est aussi...

- Aide aux personnes âgées, aux personnes handicapées, à la famille,
- Garde à domicile
- Accompagnement à transport
- Garde d'enfants
- Ménage à repassage

LES AIDES FINANCIÈRES

- Prise en charge par un organisme financeur (caisse de retraite, mutuelle, conseil départemental dans le cadre de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie...)
- Réduction d'impôts de 50 % selon la législation fiscale en vigueur
- Prise en charge pour tout ou partie via le CESU préfinancé

LE COÛT

- Téléassistance* 24,90 € / mois
- Téléassistance mobile Filien Secure* 46 € / mois
- Téléassistance mobile Filien Mobilassist* 46 € / mois

* hors frais de mise en service (45 €)

Mission Locale Jeunes du Pays de Redon et de Vilaine

Vous pouvez rencontrer votre conseiller en insertion sociale et professionnelle, Damien GOUGEON.

Appelez la Mission Locale au 02 99 72 19 50. Un rendez-vous vous sera proposé lors de ses permanences.

La Mission locale, qu'est-ce que c'est ?

La Mission Locale est une association qui accompagne tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, quelle que soit leur situation, dans les domaines de :

- **L'emploi**: aide et soutien dans la recherche d'emploi (rédaction de CV, lettres de motivation, recherche d'offre, etc.), mise en relation avec des employeurs, accès aux contrats aidés, création d'activité, parrainage vers l'emploi, ...
- **La formation**: information, accompagnement au projet de formation et validation, demande de financement, ...
- **La santé, le logement**: information sur le logement et la santé (mutuelles...), soutien psychologique, ...
- **Mobilité**: mise à disposition de cyclomoteurs, aide au passage du permis, ...
- **L'accès à la culture, aux loisirs et aux sports**: séjours de vacances et tarifs préférentiels, ...
- **Les aides financières, sous critères de ressources**: liées à la subsistance, aides à la mobilité (permis de conduire, déplacements professionnels...), frais de formation, démarches santé, ...

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le conseiller référent de votre commune à la Mission locale au 02 99 72 19 50.

Le CIE Starter

Le contrat CIE-Starter : un appui aux employeurs pour recruter des jeunes.

Le contrat CIE-Starter est un contrat aidé dans le secteur marchand à destination des jeunes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle. Il a pour but, grâce à une aide financière à l'employeur, de faciliter l'accès durable à l'emploi des jeunes.

Calendrier des expositions

- Du 1^{er} au 11 février : réseaux sociaux
- Du 22 février au 4 mars : semaine de l'apprentissage
- Du 14 au 18 mars : semaine de l'industrie
- Du 4 au 15 avril : informations sur les téléphones portables
- Du 25 avril au 4 mai : droit du travail

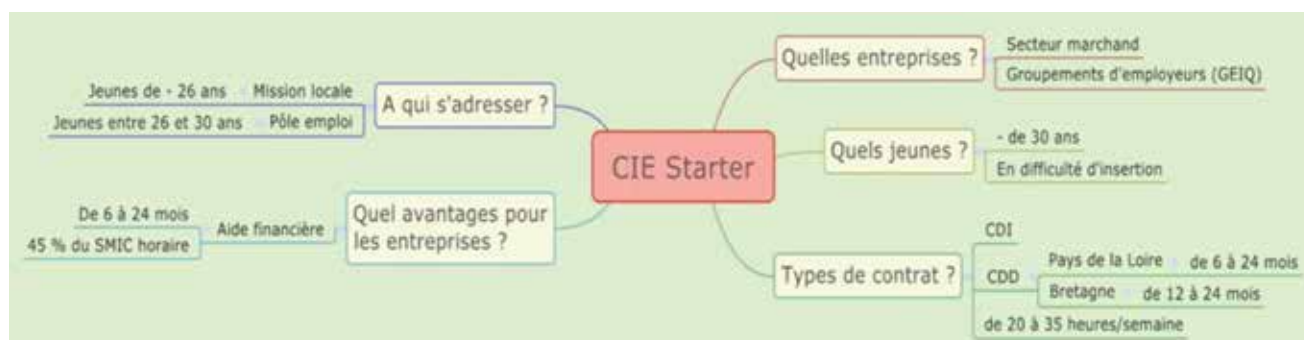


Rappel de l'adresse et des horaires d'ouverture

MISSION LOCALE du Pays de Redon et de Vilaine
3 Rue Charles Sillard - CS 60287 - 35602 REDON CEDEX
Tél: 02 99 72 19 50 - Fax: 02 99 72 34 64
Site: www.ml-redon.com

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
et le vendredi de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h



Monoxyde de carbone



Les épisodes de froid sont marqués par une recrudescence des intoxications au monoxyde de carbone, lourdes de conséquences sur la santé.

Ce gaz inodore, invisible et non irritant provoque maux de tête, nausées et vertiges et peut être mortel en quelques minutes dans les cas les plus graves. Il est la première cause de mortalité par gaz toxique en France.

Le monoxyde de carbone résulte plus particulièrement d'une mauvaise combustion des dispositifs fixes de production d'eau chaude et de chauffage, quelle que soit la source d'énergie utilisée (gaz, fuel, pétrole, bois ...) associée le plus souvent à une insuffisance de ventilation. Les appareils mobiles à combustion non raccordés et notamment les chauffages d'appoint utilisés en continu, sont des dispositifs susceptibles de conduire également à des émanations importantes de ce gaz toxique. Il en est de même de l'utilisation inappropriée dans des espaces clos de matériels équipés d'un moteur thermique tels que les groupes électrogènes ou les motopompes.



Le maintien d'une aération permanente dans les locaux, la vérification des équipements et de leurs conditions d'installation ainsi que l'entretien des conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié, au moins une fois par an, demeurent les principaux gages de sécurité.

Si vous soupçonnez une intoxication :

- Aérez immédiatement les locaux.
- Arrêtez si possible les appareils à combustion.
- Évacuez au plus vite les locaux et bâtiments.
- **Appelez les secours :**
 - 112 Numéro unique d'urgence européen.
 - 18 Sapeurs Pompiers.
 - 15 Samu.
- Ne réintégrez pas les lieux sans y avoir été autorisé par les Sapeurs Pompiers ou un professionnel du chauffage.

Sites d'informations : ineps.sante.fr, prevention.maison.fr, sante.gouv.fr, invs.sante.fr, developpement-durable.gouv.fr

Le 5 avril 2016, la TNT passe à la haute définition



Qui est concerné ?

L'évolution de la norme de diffusion de la TNT concerne tous les foyers recevant la télévision par l'antenne râteau (individuelle ou collective). Les opérateurs câble et satellite effectueront le changement de norme de diffusion à la même période : les téléspectateurs qui reçoivent les programmes de télévision par le satellite ou le câble doivent donc contacter leur opérateur pour vérifier que leur décodeur est bien compatible HD. Les téléspectateurs recevant la télévision par l'ADSL ou la fibre optique ne sont pas concernés par le passage à la TNT HD le 5 avril 2016, leur équipement étant compatible HD. Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible, sinon la réception de la télévision sera interrompue le 5 avril.

Comment vérifier son équipement ?

Un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur ou adaptateur externe relié à l'antenne râteau est HD : vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD » (norme MPEG-4) ou vous visualisez le logo « Arte HD » à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57. Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins.

Que faut-il faire ? S'équiper avant le 5 avril

Aujourd'hui, la plupart des foyers sont déjà équipés. Si un téléviseur n'est pas compatible HD, il n'est pas nécessaire de la changer ! L'achat d'un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4 suffit. Cet équipement est vendu à partir de 25/30 euros.

Le 5 avril, procéder à une nouvelle recherche des chaînes pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT. Une réorganisation des chaînes aura lieu dans la nuit du 4 au 5 avril 2016 ; le jour J, tous ceux qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau devront lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes (rescan) sur chacun de leurs postes de télévision. Cette opération est déclenchée à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur, pour rechercher les chaînes dans leurs nouveaux emplacements.

Retrouvez toutes les informations (test, aides à l'équipement, assistance de proximité) sur le site recevoirlatnt.fr ou au Centre d'appel 0970 818 818 (prix d'un appel local).



Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Morbihan (CAUE 56) met en place des **permanences de conseil architectural dans neuf autres lieux du territoire départemental** en supplément de celles effectuées au siège, à Vannes :

- à Muzillac, dans les locaux d'Arc Sud Bretagne, allée Raymond le Duigou, un mercredi par mois
- à Grand-Champ, (Loc'h Info Services), 67 rue du Général de Gaulle, le dernier jeudi après-midi de chaque mois.
- à Auray, à la Maison du Logement d'Auray Quiberon Terre Atlantique, 17, rue du Danemark, Espace Tertiaire de Porte Océane 2, tous les mercredis semaines paires,
- à Hennebont, en mairie, un mardi par mois,
- au Faouët, en mairie, un mardi après-midi par mois
- à Lorient, dans les locaux de l'Espace Info Habitat, 30 cours de Chazelles, tous les mardis semaines paires,
- à Ploërmel, en mairie, le dernier mardi de chaque mois,
- à Plouay, en mairie, un mardi matin par mois,
- à Pontivy, dans les locaux du Pays de Pontivy, 1, rue Henri Dunant, le dernier jeudi matin de chaque mois.

Tout particulier qui souhaite rencontrer un architecte du CAUE à titre gracieux, peut prendre rendez-vous au siège du CAUE en composant le 02 97 54 17 35.

Au stade de l'intention du projet de construction (neuf, extension et/ou réhabilitation), le conseil du CAUE permet d'étudier toutes les conditions de réussite d'un « projet de vie ».

La consultance architecturale : une aide à la réflexion

D'une manière générale, il s'agit d'amener le candidat à la construction à développer une approche globale liée aux aspects environnementaux et bioclimatiques du projet. En effet, ce bon sens qui prévalait autrefois (le développement durable), lorsque l'on construisait dans une région dont on connaissait bien le climat, la géographie, tend à disparaître.

Aujourd'hui l'évolution des modes de vie, la mobilité des ménages, la rapidité avec laquelle il faut saisir l'opportunité d'acquérir tel terrain, tel bien immobilier font qu'il faut rapidement décider et ... réfléchir après !

Conseils aux particuliers : aider, orienter, encourager

Dans le domaine des conseils aux particuliers, le CAUE aborde tous les problèmes, toutes les questions qui touchent à l'implantation,

la conception ou la construction de la maison ou le rajout d'une annexe (garage, véranda...); mais aussi à la réhabilitation de logements, à la mise en valeur du patrimoine bâti, à l'insertion du projet dans le site environnant qu'il soit rural ou urbain.

Le CAUE peut aussi apporter son aide pour les formalités administratives. Le CAUE n'est pas là pour imposer une architecture, contrôler ou établir des projets mais pour aider et encourager les particuliers dans l'élaboration de leur projet de construction. Cela va du choix du terrain à l'implantation en passant par l'optimisation du plan pour gagner des mètres carrés, à la détection d'erreurs techniques.

Le CAUE apporte également son conseil pour une coloration de façade, la construction d'un hangar artisanal ou pour faire accepter un projet plus audacieux, son rôle étant aussi de favoriser la création architecturale.

À quel moment ?

Généralement les particuliers consultent soit au bon moment, soit trop tard. L'action du CAUE se situe en amont, avant que soit arrêté le dossier de permis de construire. L'idéal est de venir au stade de l'avant-projet quand on peut encore intervenir pour modifier si le besoin s'en fait sentir, les plans ou les différentes options.

Lors d'une consultation, l'architecte conseil doit tout d'abord comprendre ce que souhaitent les gens et s'assurer que leur projet est bien réfléchi et qu'il correspond à une maison réellement faite pour eux, fonctionnelle et économique.

À titre d'exemples de conseils prodigués, nous vous invitons à consulter le site Internet du CAUE www.cau56.fr

Qui sommes-nous ?

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement est une association loi 1901, issue de la loi 1977 sur l'Architecture, créée à l'initiative du Département et de l'État dans un cadre statutaire défini par le Conseil d'État.

Son conseil d'administration regroupe des représentants des services de l'État, des collectivités, des personnes qualifiées et 6 adhérents élus par l'assemblée générale. Le Président du CAUE est statutairement un conseiller général.

Depuis 30 ans, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Morbihan remplit sa mission d'intérêt général : promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage avec un souci constant de préserver et de valoriser le cadre de vie du territoire départemental.

Ronan LOAS, Maire de PLOEMEUR préside le CAUE du MORBIHAN depuis juin 2015. Le CAUE du MORBIHAN, c'est aujourd'hui plus de 166 adhérents et une équipe pluridisciplinaire compétente dans ses domaines d'intervention. La structure compte 16 salariés.

Contact presse : Mau Gilloury-Nancel, Directeur
Tél. 02 97 54 17 35 - m.gilloury@caue56.fr

Sécurité routière

Les nouvelles évolutions du code de la route et de la signalisation routière améliorent la prise en compte du cycliste et du piéton.

Le Plan d'Actions pour les mobilités actives (PAMA) décline une évolution de la réglementation avec la parution de trois textes.

- Loi de transition énergétique (Art.47).
- Décret du 2 juillet 2015.
- Arrêté du 23 septembre 2015.
- **La loi de transition énergétique** vise à réduire la pollution en favorisant le vélo et pour cela le maire peut, par arrêté motivé, fixer pour tout ou partie des voies de l'agglomération, ouvertes à la circulation publique, une vitesse maximale autorisée inférieure à celle prévue par le code de la route.
- **Le décret du 2 juillet 2015** aggrave les sanctions en cas d'occupation des espaces piétons et cyclistes par des véhicules motorisés. Sont notamment requalifiés de stationnement « très gênant pour la circulation publique » (135 Euros) :
 - L'arrêt et le stationnement de véhicules sur trottoirs, passages piétons, voies vertes, bandes d'éveil et de vigilance.
 - Le stationnement dans les cinq mètres en amont des passages piétons, dans le sens de la circulation, en dehors des emplacements matérialisés.



Depuis le 1^{er} juillet 2015 : interdiction de porter tout dispositif susceptible d'émettre du son à l'oreille en conduisant, même à vélo !

Lutter contre un comportement dangereux qui se banalise.

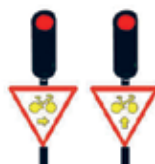
La mesure n°22 du plan d'action pour la sécurité routière annoncée par Bernard Cazeneuve en janvier dernier est entrée en vigueur depuis le 1er juillet 2015. Il est désormais interdit à tous les conducteurs (de voiture, de camion, de moto, de cyclo ou de vélo) de porter à l'oreille tout dispositif susceptible d'émettre du son (conversations téléphoniques, musique, radio).

L'usage du téléphone au volant est devenu une pratique banale mais qui reste toujours aussi dangereuse. Seuls 51% des conducteurs estiment que le téléphone constitue un véritable danger, il est pourtant responsable d'un accident corporel sur 10. Il a par ailleurs été prouvé que le conducteur enregistre entre 30 et 50 % d'informations en moins sur la route lorsqu'il est au téléphone provoquant alors un impact négatif sur la bonne exécution des tâches nécessaires à la conduite.



Il généralise également les doubles sens cyclables aux aires piétonnes et à l'ensemble des voies où la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 30 km/h (sauf décision contraire de l'autorité de police).

- **L'arrêté du 23 septembre 2015** donne des outils supplémentaires aux collectivités, pour un meilleur partage de la voirie, ce qui permet:
 - Un marquage renforcé au sol, à destination des cyclistes et des piétons, en entrée de zone 30, aire piétonne et zone de rencontre afin d'améliorer la perception visuelle.



- D'associer à un signal lumineux, des panneaux, destinés exclusivement aux cyclistes, pour leur permettre de franchir la ligne d'effet du feu et d'emprunter la ou les directions indiquées par la ou les flèches du panneau en cédant le passage aux piétons ou aux véhicules bénéficiant du feu vert.

**Sanctions encourues en cas de non-respect de ces règles :
une amende de 135 € et la perte de 3 points
sur le permis de conduire.**



Retour sur la saison culturelle 2015

À l'Automne la Commission Culture de la Commune, vous a proposé deux spectacles :

- Le 26 septembre 2015 une soirée familiale MAGIC HERMANN père et fils, 80 personnes ont passé un moment inoubliable devant les numéros de magie de Dominique HERMANN avec l'assistance du public et le talent de Pierre Hermann avec son show laser, ses ombres chinoises et la réalisation du portrait de Marilyn MONROE vraiment magique !!! .



- Le 31 octobre 2015 une soirée Théâtre-Jazz avec la Compagnie Rouge Sardine qui nous a présenté une pièce de Zouliha MAGRI « Passe ton certif, classe 2015 », humour et émotions étaient au programme, là aussi le public a participé avec enthousiasme aux extravagances de cette institutrice hors norme ; s'en est suivi du



« LYDIE JAZZ QUARTET » qui a proposé à la quarantaine de spectateurs présents, un répertoire varié de Jazz, Blues et Bossas. La voix percutante de Lydie a résonné dans la salle accompagnée de ses musiciens de grand talent.



« LYDIE JAZZ QUARTET »

La Commission Culture souhaiterait que la population Dolaysienne puisse honorer ses spectacles de qualité, elle travaille actuellement à la programmation 2016, dans l'espoir que vous puissiez venir plus nombreux.

Médiathèque

Au cours du mois de novembre 2015, la médiathèque a proposé une thématique sur « l'histoire des musiques noires américaines ».

Cet évènement culturel comportait 3 volets :

- Une exposition sur l'esclavage au 18^e et 19^e siècle (11 panneaux) ; exposition louée à l'association « les anneaux de la mémoire » (Ville de Nantes).
- Une exposition sur les musiques noires (**blues, jazz, gospel**) rassemblant des instruments de musique, des livres, des CD et DVD et de nombreux disques vinyles anciens.
- Quatre animations : la projection du film « Devil's fire » ; un concert de Gospel par le groupe « **New Gospel Singer** » dirigé par **David Upton** ; ce concert a réuni une quarantaine de spectateurs ; une soirée conte et musique préparée pour l'occasion par **Christiane Midawa Vitard**, conteuse accompagnée du guitariste **Laurent Saillard**. Soirée qui a réuni 60 spectateurs.



« New Gospel Singer »



« Soirée conte et musique »
avec Christiane Midawa Vitard et Laurent Saillard



Les enfants des 2 écoles primaires ont visité l'exposition et ont eu une présentation de la musique de blues par un connaisseur de cette musique. Ils ont pu alors découvrir 2 instruments emblématiques du blues qui sont la guitare « **Dobro** » et l'harmonica diatonique.



La première « **RACONTINE** » a remporté un joli succès le samedi 28 novembre 2015. Une vingtaine de petits et grands ont écouté avec attention les histoires lues par Véronique. La médiathèque vous proposera chaque mois un nouveau rendez-vous « **RACONTINE** ».

École Arc-en-Ciel

Et c'est reparti pour une nouvelle année scolaire à l'école publique Arc en Ciel !

L'effectif est stable avec 122 élèves inscrits. L'équipe pédagogique a quant à elle changé avec l'arrivée de deux nouvelles enseignantes : Adeline PENOT qui a en charge les TPS-PS-GS et Cécile COUPRIE la classe de CE1-CE2.

Gaëlle QUEFFELEC enseigne en MS-CE1, Amélie LEHEBEL et Fanny LATOUCHE (lundi) en CP et Julie LE CAM et Fanny LATOUCHE (mardi) en CM1-CM2. Les ATSEM, Adeline HILLAREAU et Vanessa REGENT contribuent à la qualité de l'accueil des enfants.

Les élèves ont pu participer depuis la rentrée de septembre à différents projets et sorties scolaires.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont visité la mairie et rencontré Monsieur le Maire. Ils ont pu l'interroger sur le fonctionnement d'une mairie et en apprendre un peu plus sur la commune de Saint-Dolay.



Rencontre avec Monsieur le Maire

L'école Arc-en-ciel pourra profiter comme les années précédentes d'emprunts réguliers à la médiathèque de Saint-Dolay et de l'intervention d'Alex JOSSE pour des séances de musique dans toutes les classes.

Les élèves CP se rendent à la piscine de Nivillac depuis le mois de novembre et cela pendant neuf séances. L'occasion pour certains de se familiariser avec le milieu aquatique et pour d'autres de se perfectionner. Les élèves de GS, CE1 et CE2 auront également un cycle natation au cours de l'année.

Les élèves de maternelle se sont rendus au forum de Nivillac pour assister au spectacle Mmmiel.

D'autres interventions ou projets ponctueront l'année scolaire. Le thème de l'année est le cirque. Nous ferons intervenir l'association Loisirs Temps Libres de La Roche Bernard en janvier et février à l'école. Tous les élèves participeront à des ateliers spécifiques autour des arts du cirque, encadrés par une professionnelle : Sylvie DRUON. Les élèves pratiqueront ainsi la jonglerie, l'équilibre sur boule, fil, poutre,..., les acrobaties: pyramides..., la magie et enfin l'art clownesque.

L'école publique est soutenue dans ce projet par l'Amicale Laïque qui participe à son financement. Merci à ses bénévoles. Le Père Noël est passé à l'école le mardi 15 décembre. Chaque enfant a pu le rencontrer et prendre une photo avec lui. Il avait apporté dans sa hotte des cadeaux et des chocolats.



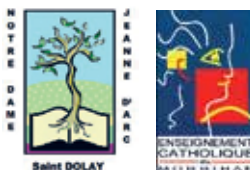
Nous souhaitons une très bonne année scolaire à tous nos élèves.
L'équipe enseignante d'Arc-en-ciel



Musique avec notre intervenant Alex JOSSE

2015 ~ 2016

L'année de la
NATURE



École Notre-Dame Jeanne d'Arc



Bienvenue à l'école NOTRE-DAME / JEANNE D'ARC

Une école catholique, 6 classes, 8 enseignants, 101 familles, 106 années d'expérience, 150 élèves.

15, rue Jeanne d'Arc - 56130 SAINT-DOLAY
Retrouver toutes les infos de l'école sur le site :
<http://ecoleprivee-ndja-saintdolay.blogspot.com>

Préinscriptions pour 2016-2017 dès le mois de janvier.
Prendre rendez-vous de préférence le mardi par téléphone
02 99 90 10 06

ou par courriel
ecole.ndja@orange.fr

Conseil Ecole-Collège



- Réunion fin septembre au collège avec les professeurs des écoles. Remise des agendas offerts aux CM2 et travaux sur les programmes.

La collaboration avec le collège St Joseph de La Roche Bd se renforce par la création du CEC. Les réunions périodiques permettent de **mettre en place le nouveau cycle 3** : CM1/CM2/6°. Les professeurs de français/mathématiques et les enseignants des écoles **travaillent ensemble pour harmoniser les programmes et les outils de travail** (référentiels, agendas etc...) afin d'assurer une meilleure liaison après le CM2.

Les élèves auront déjà « un pied » au collège dès leur année de CM2 (découverte des lieux, rencontre des professeurs). Une réunion de présentation du collège est prévue le lundi 11 janvier à 20h à l'école.



- Journée de la Fraternité du 4 décembre 2015 : tous les professeurs des 9 écoles et du collège réunis pour une conférence sur « le harcèlement et l'amélioration du climat scolaire ».

Vie pastorale

Le père Simon BARON, nouveau recteur de Saint-Dolay, est venu plusieurs fois à la rencontre des élèves, des enseignants et des parents. Pour la première fois, nous avons choisi de fêter l'AVENT. Toute l'école s'est rassemblée à l'Église. Durant la célébration, le père Simon a expliqué l'Annonciation de l'Ange Gabriel à Marie. En catéchèse, nous avons réfléchi sur ce qu'on pouvait faire pour préparer Noël ensemble, pour ouvrir la porte de notre cœur, pour apprendre à attendre. Chacun a ensuite tiré au sort un camarade dont il sera l'ange gardien jusqu'à Noël. Nous avons fini la célébration par une grande ronde dans toute l'église.

Venez voir la crèche installée dans la cour !





SKI : les CM en promotion pour leur séjour

Les 33 élèves de CM et les associations de parents se mobilisent pour financer le séjour à la neige du 31 janvier au 6 février. Une collecte de vieux papiers, journaux, catalogues, livres etc... est organisée chaque premier samedi du mois. Par ailleurs, les élèves vont réaliser des commandes et livraisons de crêpes/galettes auprès de leur entourage (en partenariat avec « Les crêpes de Magali »). L'ensemble de ces opérations devrait permettre de diminuer le coût du séjour de 50 € par élève.

Réservez-leur le meilleur accueil et Bon appétit !



Les projets et le calendrier 2016

- 2 lotos organisés par l'APEL les 16 et 17 janvier
- Séjour Ski pour les CM1 & CM2 du 31 janvier au 6 février
- Rand'Ogec et marché vert à l'école le 3 avril
- Remise de croix pour les CE1 le 24 avril
- 1^{re} communion pour les CE2 le 1^{er} mai
- Olympiades CM2/6^e le 12 mai, maternelles le 10 juin et cycle 2 le 21 juin
- Kermesse le samedi 25 juin



Nous remercions vivement tous les acteurs de la communauté éducative de l'école et notamment les familles pour leur confiance et pour l'énergie déployée au service de notre établissement, de ses projets et des élèves.

Équipe éducative - Direction : Hervé SCHMITT
APEL - Présidente : Céline LEVESQUE
OGEC - Président : JR LEVRAUD

Actualité associative

Les textes qui suivent n'engagent que leurs auteurs et sont publiés sous leur responsabilité.

Nous vous rappelons que cette rubrique est ouverte à toutes les associations dolaysiennes.

Karaté Shito Ryu Dolaysien



Déjà dix ans !!

Le karaté Shito Ryu Dolaysien va entamer sa 10^e saison, bon timing pour faire un bilan de cette période. Septembre 2006 Le KSD offre une discipline sportive supplémentaire à Saint-Dolay le karaté.

Cet art-Martial déjà tenté par le passé dans la commune n'avait pas réussi à se pérenniser. Il faut dire que cela demande un investissement hebdomadaire sans défaillance avec des forces vives et bien souvent bénévoles. C'est donc pour cette raison que dès la première saison, j'ai souhaité en tant que Président du KSD mettre en place avec mon équipe un plan de formation pour (l'encadrement technique). À ce jour, 8 instructeurs de karaté diplômés qui enseignent régulièrement ou en remplacement.

Très rapidement un Directeur Technique s'avérait nécessaire pour cibler et travailler sur les objectifs que le club voulait mettre en œuvre. j'ai donc nommé M. Renaud Thierry chargé de l'évolution technique et sportif des adhérents(es), (passage de grade en club, préparation de la ceinture noire 1^{er} 2^e 3^e DAN etc...) Une vingtaine de CN ont été formés par le KSD depuis l'ouverture.

Sur le plan sportif le KSD vit également bien, les résultats ont toujours été au rendez-vous, le club ne compte plus ses champions départementaux, régionaux et les podiums nationaux. L'arbitrage est aussi au cœur du dispositif sportif du KSD, 3 arbitres nationaux, 2 régionaux et un départemental.

Voilà en quelques lignes, le travail de dix saisons avec une équipe compétente de bénévoles, qui est prête à relever le défi pour les dix prochaines saisons, avec toujours plus d'adhérents(es) jeunes ou moins jeunes, hommes ou femmes, mais toute cette dynamique doit être aussi effectuée dans une structure adaptée à notre discipline ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, mais nous restons optimistes pour l'avenir !!!!

Hamon Jean Pierre
Président du KSD

Pour tout renseignement

Tél. 06 11 26 17 13
hamonjean-pierre@neuf.fr

Association Loisirs-danse Saint-Dolay

L'association Loisirs Danse compte 53 élèves (enfants à partir de 4 ans et adultes) encadrés par un professeur diplômé d'état.

Quatre cours ont lieu le vendredi soir de 17h15 à 21h au Centre de Loisirs (nouvelle salle).

Cette année 2016 sera marquée par 2 manifestations : le loto organisé le dimanche 6 mars et le gala de clôture le vendredi 3 juin.

Pour toute information

N'hésitez pas à contacter **Élisabeth RESEDAT** au 06 16 83 84 19 ou **Rozenn POTIER** au 06 80 27 15 16.



Basket BZH Rieux/Saint-Dolay



Une façon de grandir !

Dès le 9 janvier, venez découvrir le baby basket le samedi matin de 10h30 à 12h (à partir de 5 ans).

À travers des exercices ludiques, les jeunes s'amuse tout en développant leur adresse, leur motricité ou encore leur équilibre.

Manifestations

Comme chaque été, vous retrouverez le traditionnel moules frites. Cette année, il aura lieu le 13 juillet à Saint-Dolay et le 9 juillet à Rieux.

Pour toute question, contactez **Didier David** : didierdavidbcb@hotmail.com



Manifestations

Janvier

- Sam. 9 Vœux du Maire
Sam. 16 & dim. 17
Loto - APEL
Sam. 30 Stage de danses - Piège à Sons
Dim. 31 Loto - UNC



Février

- Sam. 6 Boom enfants
Amicale Laïque École Arc-en-ciel
Dim. 21 Loto - Club des Ajoncs d'Or
Sam. 27 Loto - Karaté

Mars

- Dim. 6 Loto - Loisirs Danse
Dim. 13 Repas - CCAS



Mai

- Jeu. 5 Vilaine en Fête
au Pont de Cran
Dim. 8 Vide grenier - ALAC
Dim. 15 Show nautique
Comité des Fêtes de Burin
Dim. 15 Festival Filerie-Filera
à la Chapelle Ste-Anne
Sam. 21 Dance Feeling
Sam. 28 Fest-Noz - Rond Mitao

Juin

- Ven. 3 Gala de danse - Loisirs Danse
Sam. 18 Kermesse - École Arc-en-ciel
Sam. 25 Kermesse
École Notre-Dame/Jeanne d'Arc



Juillet

- Dim. 3 Concours pétanque - ACAD
Mer. 13 Moules-Frites
Club Basket - Foot - Loisirs Danse
Feu d'artifice - Mairie

Août

- Sam. 27 Triathlon
Basket Club BZH Rieux/Saint-Dolay

Septembre

- Sam. 10 & dim. 11
Loto
Basket Club BZH Rieux/Saint-Dolay



Novembre

- Dim. 6 Loto - Loisirs Danse
Dim. 20 Fest deiz - Rond Mitao
Dim. 27 Exposition
Club des Ajoncs d'Or

Décembre

- Ven. 9 Spectacle de Noël
École Notre-Dame/Jeanne d'Arc
Dim. 11 Marché de Noël - ACAD